



Programme Afrique Centrale et Occidentale
Bureau Régional
Complexe Sicap Point E, Avenue Cheikh Anta Diop
Immeuble D 4^{ème} étage
BP 3215 Dakar, Sénégal

Tél. : +221 33 869 02 81
E-mail : paco@iucn.org
www.iucn.org/paco



AVIS D'APPEL D'OFFRE

Projet : Partenariat Régional sur l'Eau et l'Environnement en Afrique Centrale et Occidentale (PREE)

Titre : Termes de Référence pour Evaluation à Mi-Parcours du PREE

Date de Publication : 2 Septembre 2021

Date de Clôture : 30 Septembre 2021



1. L'UICN au Burkina Faso

L'UICN a démarré ses activités au Burkina Faso en 1990 par le financement d'un programme dénommé « Gestion des Ressources Naturelles dans le Sud du Burkina (GRENASUB)»

L'adhésion de l'Etat Burkinabé comme membre de l'UICN, est intervenue en fin 1990. L'autorisation d'ouvrir un bureau national UICN, a été matérialisée en janvier 1992 par la signature d'un accord de siège avec le gouvernement du pays.

Le programme de l'UICN au Burkina a pour objectif de développer un partenariat efficace avec tous les acteurs (gouvernement, les ONGs, le secteur privé etc.) en vue de promouvoir l'utilisation durable et la préservation des ressources naturelles en tant qu'éléments essentiels du développement culturel, social et économique des communautés.

2. Contexte et présentation du projet PREE

2.1 Contexte

En Afrique centrale et occidentale, les écosystèmes naturels et leurs ressources connaissent une dégradation continue et aggravée par les impacts négatifs des actions anthropiques et du changement climatique. Cette situation est préjudiciable aux biens et services que procurent ces écosystèmes aux populations. Pour endiguer ce phénomène, les pays, les organismes de bassin et les institutions régionales d'intégration développent des initiatives mais leurs impacts restent encore insuffisants au regard des enjeux multiples. Face à ce constat, l'UICN et ses partenaires stratégiques des deux sous régions concernées ont mené une réflexion qui a abouti à l'identification d'un projet d'envergure intitulé « Partenariat Régional sur l'Eau et l'Environnement en Afrique Centrale et Occidentale (PREE)..

2.2. Présentation du PREE

Financé par l'Agence Suédoise pour le Développement International (Asdi), le PREE est un projet régional construit essentiellement sur les acquis du Partenariat pour la gouvernance environnementale en Afrique de l'Ouest (PAGE), du Projet pour l'amélioration de la Gouvernance de l'eau dans le bassin de la Volta (PAGEV), de l'Initiative pour la réduction de la pauvreté et la gestion de l'environnement (PREMI) et ceux des différentes institutions régionales et des pays sur les défis majeurs à relever que sont : (i) la gestion intégrée des ressources en eau et des écosystèmes associés en Afrique de l'Ouest et dans les bassins du lac Tchad et le Massif du Fouta Djallon ; (ii) la gestion des conflits liés à l'eau et aux écosystèmes associés ; (iii) le changement climatique et (iv) le renforcement des capacités des institutions sous régionales d'intégration et des organismes de bassins transfrontaliers d'Afrique de l'Ouest et du Lac Tchad.

Le projet a pour **objectif général** de renforcer la résilience des écosystèmes naturels et des communautés locales dans les bassins fluviaux et lacustres d'Afrique occidentale et centrale.

Comme objectifs Spécifique, le PREE vise à renforcer la mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) et la résilience des communautés et des écosystèmes afin de prévenir et de gérer les conflits d'usage des ressources naturelles dans les bassins du Niger, de la Volta, du Mono, du lac Tchad et le Massif du Fouta Djallon à travers des interventions qui seront articulées essentiellement autour de cinq axes :

- Le renforcement des capacités des institutions régionales ;
- L'Opérationnalisation de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) dans les bassins ;
- La prise en compte des risques et des opportunités de sensibilité aux conflits dans les bassins ;
- La restauration des écosystèmes particuliers dégradés ; et
- L'accroissement des capacités d'adaptation aux changements climatiques des communautés locales et le renforcement de la résilience des écosystèmes.

Zones d'intervention : Le PREE est mis en œuvre dans les bassins hydrographiques transfrontaliers de l'Afrique centrale et occidentale. En Afrique de l'Ouest, le projet intervient principalement dans les bassins du Niger, de la Volta et du Mono à de degré divers, et dans le Massif du Fouta Djallon. Les pays en question sont le Mali, le Niger, le Burkina Faso, la Guinée Bissau, la Guinée Conakry, le Tchad et le Sénégal.

Les partenaires de mise en œuvre sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Pour l'état de mise en œuvre actuel, les partenaires de mise en œuvre ayant signé des conventions (ou en cours de situation de signature) sont :

- GWP-AO;
- WASCAL;
- ABV;
- CBLT;
- ABN ;
- CEDEAO.

A ceux-là s'ajoutent les Directions nationales de l'Hydraulique du Niger et du Mali.

Les résultats attendus sont au nombre de

- **Résultat 1** : Un état de référence écosystémique, environnemental et socioéconomique est établi pour servir de base de connaissances et d'orientation de la planification, de la mise en œuvre et du suivi de la gestion intégrée des écosystèmes dans les sous bassins du Niger, du Lac Tchad et le Massif du Fouta Djallon.
- **Résultat 2** : les cadres opérationnels et institutionnels ainsi que les instruments juridiques d'opérationnalisation de la gestion intégrée des ressources en eau, l'environnement et le changement climatique sont adoptés et appliqués par les pays et les organismes de bassin.

- **Résultat 3** : Les capacités institutionnelles, techniques et opérationnelles des institutions régionales et organismes de bassins en matière de prévention et gestion des conflits et de GIRE sont renforcés.
- **Résultat 4** : Des cadres de participation, de dialogues et de prévention et gestion des conflits autour des ressources naturelles sont établis et renforcés au niveau des bassins et dans les stratégies nationales et régionales.
- **Résultat 5** : Des initiatives économiques et de restauration des services écosystémiques sont identifiées et soutenues pour sécuriser les moyens d'existence des communautés et accroître la résilience au changement climatique et désastres naturels.
- **Résultat 6** : Les résultats, expériences et leçons du projet sont efficacement suivies, documentés, communiqués en contribution aux stratégies nationales, régionales et internationales.

Le PREE est initialement prévu pour une durée de 4 ans. Le financement accordé par l'Asdi est pour les deux premières années, à hauteur d'environ 4.000.000 d'euros. Le projet est présentement dans sa deuxième année d'exécution. La mise en œuvre a été fortement impacté par la crise de la COVID 19, engendrant des retards sur les recrutements et l'exécution des activités.

3. But et Objectifs de l'évaluation à mi-parcours

Le but principal de cette évaluation à mi-parcours est de faciliter un processus interne ayant pour objectif principal de mesurer le niveau des résultats actuel atteints. Il s'agit de documenter les enseignements tirés et de formuler des recommandations sur la manière d'améliorer la mise en œuvre du projet afin de mieux garantir la réalisation des objectifs et des résultats en fin de projet.

3.1 Objectifs

- Evaluer la progression du projet par rapport aux résultats planifiés ;
- Renseigner les indicateurs du projet à mi-parcours (cf. annexe 1 liste des indicateurs du projet) ;
- Evaluer dans quelle mesure les activités, les résultats et les stratégies sont toujours pertinents dans le contexte du projet et pour les parties prenantes ;
- Générer des enseignements et des recommandations pour améliorer la mise en œuvre du projet dans la réalisation de ses objectifs.

3.2 Critères clés et questions

L'équipe d'évaluation devra documenter les résultats du projet ; partager les leçons apprises et les défis de l'équipe technique du projet et des autres parties prenantes. Les critères de l'OCDE/CAD¹ seront utilisés

¹ Comité d'aide au développement (CAD) - Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE)
http://www.oecd-ilibrary.org/development/normes-de-qualite-pour-l-evaluation-du-developpement_9789264083912-fr

comme suit à titre indicatif Les questions qui sont posées ci-dessous ne sont pas exhaustives au regard des préoccupations actuelles. Elles sont données à titre indicatif et ne devraient donc nullement limiter la profondeur de l'évaluation. Les évaluateurs sont encouragés à inclure d'autres questions jugées importantes par les acteurs du PREMI. Toutefois, les questions à traiter pourraient s'organiser pour prendre en compte les six objectifs spécifiques suivants :

Pertinence

- Les actions/activités du projet sont-elles en adéquation avec les priorités, les besoins des bénéficiaires et aussi des partenaires ?
- Que faut-il changer et comment le projet pourrait-il être plus pertinent ?

Cohérence

- Les objectifs fixés par le projet étaient-ils réalistes et atteignables ?
- Les activités prévues permettaient-elles d'atteindre les résultats attendus et les objectifs dans le chronogramme prévu et avec les moyens humains et financiers envisagés ?
- Des synergies ou des consultations ont-elles été mises en place avec des acteurs externes (autres bénéficiaires de l'appel à proposition, autres acteurs du secteur ...) ?

Efficacité

- Dans quelle mesure le projet a-t-il atteint les résultats prévus et les indicateurs sélectionnés ?
- Dans quelle mesure ces produits (Résultats) amènent-ils le projet à atteindre les résultats escomptés ?
- Des effets négatifs ont-ils été observés ?
- Quels sont les succès et les défis auxquels le projet a été confronté / est confronté ?
- Que faut-il changer et comment le projet pourra-t-il mieux atteindre les produits (Résultats) et (outcomes) résultats prévus ?

Efficienne

- Les activités menées ont-elles toutes été réalisées telles qu'initialement prévues ? Y a-t-il eu des réaménagements et si oui, pourquoi/lesquels ?
- Le projet a-t-il mobilisé les ressources matérielles, financières et humaines prévues et appropriées, au regard du chronogramme et des contraintes externes ?
- Comment la mise en œuvre des activités du projet s'est-elle déroulée ? Quelle a été la qualité de la coordination entre l'UICN et les partenaires

Impact

L'on ne pourrait pas considérer le critère d'impact du fait de la courte durée du projet.

Viabilité / Durabilité

- Évaluer la durabilité des résultats : quels sont les facteurs majeurs contribuant ou entravant la durabilité ? - par exemple le renforcement des capacités de partenaires ; individuelles ou organisationnelles etc.).
- Évaluer dans quelle mesure et comment le projet a augmenté la redevabilité/responsabilité et la capacité des garants de droits.
- Documenter l'appropriation et la participation (engagement) des parties prenantes clés
- Documenter chaque preuve/évidence de succès de manière pratique

Genre (transversal)

- Dans quelle mesure le projet a-t-il été genre sensible genre dans la conception et la mise en œuvre ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il identifié des écarts entre les sexes et réussi à les réduire ?

Les questions qui sont posées ci-dessus ne sont pas exhaustives au regard des préoccupations actuelles. Elles sont données à titre indicatif et ne devraient donc nullement limiter la profondeur de l'évaluation. Les évaluateurs sont encouragés à inclure d'autres questions jugées importantes par les acteurs du PREE.

4. Méthodologie

Il est du mandat du consultant de proposer une méthodologie pour cette l'évaluation à mi-parcours. Cependant, des méthodologies participatives et itératives seront utilisées avec différents acteurs et parties prenantes pour collecter principalement des données. Des méthodologies mixtes (quantitatives et qualitatives) seront utilisées selon les besoins pour collecter des données relatives à des indicateurs spécifiques. Les données en lien avec les bénéficiaires individuels doivent être désagrégées en prenant en compte le genre.

4.1 Données secondaires

La collecte des données secondaires prendra en compte les documents suivants :

- Document de proposition de projet et cadre logique
- Les rapports des différentes études réalisées dans le cadre de ce projet et des autres projets ayant conduit à l'écriture du PREE ;
- Rapports annuels et autres rapports de projet périodiques ;
- ...

4.2 Diffusion des résultats

Les principales conclusions et recommandations issues de l'évaluation à mi-parcours de ce projet seront partagées avec le personnel clé et les partenaires impliqués.

La diffusion des résultats avec les parties prenantes concernées par le projet et les participants à la revue à mi-parcours sera effectuée par le personnel du projet de manière appropriée.

5. LIVRABLES

Pour le bon déroulement de l'évaluation à mi-parcours du PREE, le consultant devra fournir une méthodologie et un plan de travail détaillé et fournir les livrables ci-dessous. :

5.1 Plan de travail détaillé

- Méthodologie (échantillonnage, approches, outils, etc.) ;
- Liste détaillée des parties prenantes externes qui seront impliquées, y compris leur localisation géographique ;
- Un plan de travail détaillé avec les produits / résultats attendus, les responsabilités et le chronogramme, y compris la diffusion des résultats ;
- Formulaire de consentement à utiliser avec les participants à la révision ;
- Un plan détaillé sur la formation des enquêteurs, comprenant les personnes à former, le contenu, la durée de la formation, devrait être inclus.

5.2 Livrable

a) Rapport provisoire :

Le rapport provisoire devra être remis en version électronique **en français**. Les références doivent être entièrement citées après tous les faits et chiffres importants. :

- Une page de couverture avec le titre de la revue, le projet et le nom du bureau de pays, la date et les auteurs du rapport.
- Table des matières
- Liste des abréviations utilisées
- Résumé
- Bref historique et description du projet
- Objectifs et utilisation prévue de l'évaluation
- Paramètres d'évaluation
 - o Champ couvert
 - o Logique d'intervention et constatations
 - o Critères d'évaluation
 - o Questions auxquelles l'évaluation est destinée à répondre
- Méthodologie et limites de l'évaluation
 - o Description des méthodes utilisées
 - o Consultation des parties prenantes
 - o Echantillonnage
- Les résultats, y compris un tableau présentant l'état d'avancement des résultats du projet, des produits et de leurs indicateurs respectifs par rapport aux données de base
 - o Analyse des résultats

- Consultation des parties prenantes
 - Conclusions et recommandations
 - Leçons apprises et actions suggérées pour la voie à suivre avec des échéanciers et des responsabilités

- b) Rapport final: le rapport final ne sera considéré qu'après avoir intégré les feedbacks fournis par l'UICN et ses partenaires. Le rapport final devra être validé en français avant d'être traduit en anglais.

5.3 Données brutes

Les données brutes seront partagées avec l'UICN à la fin de l'étude:

- ☞ Tous les instruments d'étude originaux avec leurs données de terrain enregistrées ;
- ☞ Des copies de tous les fichiers / bases de données Excel utilisés pour l'analyse des données.

6. Profil du consultant et de l'équipe

Le chef de mission devra avoir au moins 10 ans dans la réalisation des évaluations avec l'un des profils que sont : ingénieur en environnement, environnementaliste, économiste planificateur, sociologue ou tout autre domaine connexe.

Il devra se faire accompagner par les profils additionnels nécessaire à la réalisation de l'étude et avoir conduit des études similaires.

7. Chronologie

La mission est pour un total de 60 jours calendaire de Septembre à Novembre 2021. Le consultant devra proposer sa méthodologie et sa chronologie en fonction de cela.

8. Remise des propositions

Les dossiers de candidature devront parvenir aux adresses suivantes : paco@iucn.org avant le **30 septembre 2021 à 23H59 (UTC-GMT)**, avec la mention « **Evaluation à mi-parcours PREE** ».

Les fichiers devront être protégés par mot de passe. Les mots de passe doivent être envoyés après la date clôture de la réception des évaluations soit à partir du 4 Octobre 2021. Le nom de la personne détenant les mots de passe, ses coordonnées téléphoniques, Skype et adresse email doivent être mentionnés dans l'email d'envoi. Le Coordonnateur du PREE M. TAPSOBA LUDOVIC, contactera cette personne pour avoir les mots de passe lorsque la commission d'évaluation va ouvrir les dossiers. Les soumissionnaires ne doivent pas accepter des demandes de mots de passe provenant d'autres personnes.

Les mots de passe doivent être communiqués uniquement par email à l'adresse ludovic.tapsoba@iucn.org .

9. Evaluation des offres

L'offre sélectionnée sera celle qui présentera l'offre technique la plus pertinente, soutenue par l'analyse la plus avancée et l'offre financière présentant le meilleur rapport prix/qualité. Le barème ci-dessous sera considéré :

- La qualification (niveau d'étude, expérience) du chef de mission (30%) ;
- La qualification (niveau d'étude, expérience) de l'ensemble de l'équipe éventuelle (20%) ;
- La qualité, soit la cohérence de la méthodologie menant à une bonne évaluation des résultats attendus, de l'offre technique (30%) ;
- Le montant de l'offre financière (20%).

10. Echeancier de paiement

Le paiement du montant des honoraires sera effectué par l'UICN, par chèque, après réception et validation finale de tous les produits demandés.

Le calendrier des paiements sera accepté avant la signature du contrat et devrait être progressif en fonction de la séquence des livrables attendus. Le montant total de la présente prestation est limité et comprend toutes les dépenses nécessaires pour mener à bien les travaux. Aucun financement supplémentaire n'est disponible au-delà du budget une fois établi et validé.

11. Annexes

Annexe 1 : Cadre logique du projet

	Objectifs	Indicateurs	Valeur de référence	Cibles	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
Objectif général: incidences	Renforcer la résilience des écosystèmes naturels et des communautés locales dans les bassins fluviaux et lacustres d'Afrique occidentale et centrale	Au moins 20% des écosystèmes fluviaux et lacustres ciblés, y compris leurs adjacents, figurent sur la Liste Rouge des écosystèmes protégés et conservés	0	20%		
		Au moins 15% des écosystèmes restaurés cessent de figurer sur la liste des écosystèmes vulnérables et à risque	0	15%	Rapport sur la liste rouge des écosystèmes Rapport de projet	
		le niveau de vulnérabilité et d'exposition aux risques de désastres naturels est réduit pour au moins 10% des populations les plus exposées (désagrégée en hommes et femmes)	0	10%	Rapport d'étude sur la vulnérabilité Rapport d'évaluation finale du projet	
Objectif(s) spécifique(s):	Renforcer la mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) et la résilience des communautés et des écosystèmes afin de prévenir et de gérer les conflits d'usage des ressources naturelles dans les bassins du Niger, de la Volta, du Mono, du lac Tchad et le Massif du Fouta Djallon	Nombre de bassins dans lesquels la charte de l'eau est effectivement ratifiée	2 (Bassins du Niger et Lac Tchad)	1 (Bassin de la volta)	Le document de chartes et ses annexes, Décision des Chefs d'Etat	
		Nombre de pays qui adoptent des plans d'action GIRE	9	2 (Guinée et Guinée Bissau)	Plans d'action GIRE assortis de plan d'investissement de mise en œuvre	
		Au moins 5% de la population totale des bassins ciblés, désagrégée en hommes et femmes, bénéficient et participent activement à la mise en œuvre de mesures d'adaptation aux changements climatiques et de réduction des risques de de désastres environnementaux	0	5%	Rapport d'étude de base et rapport d'évaluation finale du projet	

Axes d'intervention	Indicateurs	Valeur de référence	Cible	Sources et moyens de vérifications	Hypothèses
Résultat 1 : Un état de référence écosystémique, environnemental et socioéconomique est établi pour servir de base de connaissances et d'orientation de la planification, la mise en œuvre et le suivi de la gestion intégrée des écosystèmes des sous bassins du Niger, du Lac Tchad et du Massif du Fouta Djallon	Nombre de sites ayant des statuts de conservation et de gestion durable des écosystèmes des bassins hydrologiques étudiés	2	8	Rapport technique	Instabilité politique et sécuritaire Risques environnementaux majeurs et événements météorologiques externes Défaillance institutionnelle
	L'état et la caractérisation des conflits et risques de conflits liés à l'utilisation des ressources naturelles sont établis pour 2 sous bassins (Chari et Logone) et le massif du Fouta Djallon	Non	Oui	Rapport d'étude	
	Le niveau de vulnérabilité et d'exposition des populations aux changements climatiques et risques de désastres naturels est établi pour le Delta intérieur du Niger, le Chari/Logone et le massif du Fouta Djallon	Non	Oui	Rapport d'étude	
	Les opportunités et priorité de restauration des écosystèmes dégradés identifiées, analysées et cartographiées (MEOR) dans le massif du Fouta Djallon	Non	Oui	Rapport d'étude	

Axes d'intervention	Indicateurs	Valeur de référence	Cible (non)		Sources et moyens de vérifications	Hypothèses
Résultat 2 : Les cadres opérationnels et institutionnels ainsi que les instruments	Nombre de pays ayant élaboré et adopté de règlements	0	8	Textes réglementaires	Rapport technique du projet Document de politiques/stratégies nationales des zones humides	Instabilité politique et sécuritaire
	Au moins 3 pays ont élaboré et adopté des politiques/stratégies nationales des zones humides	1 (Niger à déjà élaboré et dans le processus d'adoption)	3 (Tchad, Guinée et Togo)			

juridiques d'opérationnalisation de la GIRE, l'environnement et le changement climatique sont adoptés et appliqués par les pays et les organismes de bassin	Au moins 2 pays ont des plans nationaux GIRE élaborés et adoptés	9 (9 pays ont déjà des PNG)	2 (Guinée et Guinée Bissau)	Plans d'action GIRE Rapports d'activités projet	Risques environnementaux majeurs et événements météorologiques externes
	Au moins 1 programme national GIRE mis en œuvre	0 (Programme du Mali en Validation)	1 (Mali)	Rapport d'activité	Défaillance institutionnelle
	Au moins 5 plans de gestion de forêts galeries et des têtes de source sont élaborés et mis en œuvre	3 (en Guinée par le PAGE)	5 (3 en Guinée et 2 au Tchad)	Plan des gestions de forêts galeries et des têtes de source Rapport d'activités projet	
Axes d'intervention	Indicateurs	Valeur de référence	Cible	Sources et moyens de vérifications	Hypothèses
Résultat 3 : Les capacités institutionnelles, techniques et opérationnelles des institutions régionales et organismes de bassins en matière de sensibilité aux conflits et de GIRE sont renforcés.	Au moins 4 pays et 2 observatoires de bassins bénéficient de formations en système d'information et en collecte, traitement et analyse des données sur les écosystèmes et les ressources en eau ;	2 (bassin du Niger)	6	Rapports d'ateliers de formation Rapport technique projet Modules de formation	Instabilité politique et sécuritaire Risques environnementaux majeurs et événements météorologiques externes
	Au moins 200 cadres et personnels techniques des organismes de bassins et agences nationales l'eau (hommes et femmes) ont bénéficié des formations en GIRE et en sensibilité aux conflits liés à l'utilisation des ressources naturelles et des ressources en eau	60 (par la PAGE en cofinancement avec SRJS)	200	Rapports d'ateliers de formation Rapport technique projet Modules de formation	Défaillance institutionnelle
	Au moins 200 cadres et personnels techniques des organismes de bassins et agences nationales l'eau (hommes et femmes) ont bénéficié des formations en gestion des risques climatiques et des catastrophes naturelles	0	200	Rapports d'ateliers de formation Rapport technique projet Modules de formation	

Axe d'intervention	Indicateurs	Valeur de référence	Cible	Sources et moyens de vérifications	Hypothèses
Résultat 4 : Des cadres de participation, de dialogue et de prévention et gestion des conflits autour des ressources naturelles sont établis et renforcés au niveau des bassins et dans les stratégies nationales et régionales	Au moins huit (8) mécanismes institutionnels de coopération et de dialogue sur l'eau et l'environnement sont établis ou redynamisés et adoptés	1 (mécanisme sur la gestion intégrée des écosystèmes)	8 (2 mécanismes par pays)	Rapports d'ateliers constitutifs Rapports techniques d'ateliers Rapports d'activités du projet	Instabilité politique et sécuritaire
	Le Mécanisme Régional de Concertation sur la Gestion Intégrée des Ecosystèmes d'Afrique de l'Ouest est finalisé et adopté par les instances décisionnelles de la CEDEAO	Non	Oui	Textes constitutifs adoptés Rapport d'activités du projet Rapports de mission	Risques environnementaux majeurs et événements météorologiques externes Défaillance institutionnelle

Axe d'intervention	Indicateurs	Valeur de référence	Cible	Sources et moyens de vérifications	Hypothèses
Résultat 5 : Des initiatives économiques et de restauration des services écosystémiques sont identifiées et soutenues pour sécuriser les moyens d'existence et accroître la résilience au changement climatique et aux désastres naturels	Au moins six (6) plans de développement communaux sont mis à jour et intègrent des mesures/stratégies d'adaptation aux changements climatiques et de réduction des risques de désastres environnementaux.	5 plans (2 au Mali et 3 au Burkina)	6 (Burkina, Niger, Cameroun, Tchad et 2 en Guinée)	Plan de développement communal révisé Rapports d'activités du projet	Instabilité politique et sécuritaire Risques environnementaux majeurs et événements météorologiques externes Défaillance institutionnelle

	% des femmes impliquées dans les actions de restauration des sites RAMSAR	0	Au Moins 30%	Rapports d'activités du projet	
	% des jeunes impliquées dans les actions de restauration des sites RAMSAR	0	20% au moins	Rapports d'activités du projet	
	Nombre de périmètres aménagés attribué aux femmes	0	8	Rapports d'activités du projet	
	Nombre de périmètres aménagés attribué aux jeunes	0	4	Rapports d'activités du projet	
	% de femmes entrepreneurs dans les PFNL appuyées	0	Au moins 30%	Rapports d'activités du projet	
	% de femmes entrepreneur dans la transformation de produits halieutiques appuyées	0	Au moins 30%	Rapports d'activités du projet	
	Au moins 10 initiatives économiques communautaires sont identifiées, analysées et mise en œuvre	10 (par le PAGE)	10 (2 par pays : Burkina, Mali, Niger, Tchad et Guinée)	Rapport d'activités du projet	
	Au moins 8 sites RAMSAR dégradés bénéficient d'actions de protection et de restauration dans les bassins du Niger (2 sites), du Lac Tchad (2 sites), Massif du Fouta Djallon (3 sites) et du Sénégal (1site)	1 (en Guinée par le PREMI))	8	Rapports d'activités	

Axes d'intervention	Indicateurs	Valeur de référence	Cible	Sources et moyens de vérifications	Hypothèses
Résultat 6 : Les résultats, expériences et leçons du projet sont efficacement suivies, documentés et communiqués en contribution aux stratégies nationales, régionales et internationales	Six (6) publications (Document de capitalisation, guides, un numéro spécial Policy Matters sur l'eau, la sécurité et la paix en Afrique Centrale et de l'Ouest, water briefing)	7 publications par le PAGE	6	Publications Rapport de capitalisation Guides Policy briefs	Instabilité politique et sécuritaire
	Au moins 15 évènements régionaux et internationaux (forum mondiale de l'eau, congrès mondiale de l'UICN, Conférence des Parties)	4	15	Rapport des évènements (rencontres)	Risques environnementaux majeurs et évènements météorologiques externes
	Au moins trois (03) conférences-débats sur l'eau, la sécurité et la paix	0	3	Rapport de mission pour les conférences Rapport d'activités projet	Défaillance institutionnelle
	Quatre (4) missions de suivi supervision	0	4	Rapport de mission de supervision	
	Quatre (4) rencontres de planification	0	4	Rapport de la rencontre	